

SAMSUNG

Du 12 janvier au 8 février 2022

L'alliance parfaite de l'image et du son

Q-Symphony : Quand les haut-parleurs du TV et ceux de la barre de son se synchronisent pour une immersion unique



Jusqu'à

500€
remboursés*

sur une sélection
de **TV Samsung**

ou
x2

Jusqu'à

1 000€
remboursés*

sur une sélection de **TV Samsung**
+ l'achat d'une **barre de son** éligible

COMMENT PARTICIPER À L'OFFRE

« SAMSUNG L'ALLIANCE PARFAITE DE L'IMAGE ET DU SON »

CONDITIONS DE L'OFFRE

Pour tout achat ou location entre le **12 janvier 2022** et le **08 février 2022 inclus**, auprès d'une enseigne de vente aux consommateurs, d'un téléviseur Samsung neuf parmi les références ci-dessous, Samsung vous rembourse jusqu'à 500€ dans la limite du montant acquitté pour le(s) produit(s).

		43 pouces (109 cm)	50 pouces (127 cm)	55 pouces (139 cm)	65 pouces (165 cm)	75 pouces (190 cm)	85 pouces (216 cm)
The Frame 2021	LS03A	100€	100€	100€	100€		
	Q80A				200€	300€	
	Q83A				200€	300€	
Neo QLED	QN85A			100€			500€
	QN90A		100€	100€			
	QN95A*			200€	300€	500€	500€
	QN97A*			200€	300€		
	QN750A*			300€	300€	500€	
	QN800A*					500€	500€
	QN900A*					500€	500€

*Ces téléviseurs et barres de son ne sont disponibles que dans les magasins et sur les sites internet agréés par Samsung pour la vente de ces produits.

Offre bonus : Si vous achetez simultanément une barre de son figurant dans la liste ci-dessous, alors le montant du remboursement est doublé.

Liste des barres de son éligibles au bonus : HW-Q60T / HW-Q70T / HW-Q600A / HW-Q700A* / HW-Q800A* / HW-Q800T / HW-Q900T* / HW-Q900A* / HW-Q950A* / HW-Q950T* / HW-S50A / HW-S60A / HW-S61A / HW-LST70T / HW-S60T / HW-S61T / HW-S40T / HW-S41T

Attention les deux produits doivent être présents sur une même facture.

• **Une seule participation** et jusqu'à deux produits (un seul téléviseur et une seule barre de son) par personne (même nom, même prénom, même adresse postale) et par compte Samsung. Un IBAN ne pourra être utilisé qu'une seule fois.

ATTENTION, le nom apparaissant sur votre RIB doit être le même que celui du bénéficiaire de l'offre (celui que vous saisissez sur le formulaire de participation en ligne).

• Offre non cumulable avec toute offre en cours portant sur les mêmes produits. Offre valable en France¹⁾ et Monaco.

1 ACHETEZ OU LOUEZ VOTRE TÉLÉVISEUR ÉLIGIBLE À L'OFFRE

Achetez ou louez, entre le **12 janvier 2022** et le **08 février 2022 inclus**, un téléviseur seul ou avec une barre de son Samsung parmi les références éligibles à l'offre. Le(s) produit(s) doit(vent) être immédiatement disponible(s) en stock lors de l'achat (ou de la location pour le téléviseur).

2 INSCRIVEZ-VOUS ET PARTICIPEZ EN LIGNE

• Connectez-vous sur le site www.samsung.com/fr/offer et sélectionnez l'offre « SAMSUNG L'alliance parfaite de l'image et du son » entre le **12 janvier 2022** et le **08 mars 2022 inclus**.

• Créez votre compte Samsung ou identifiez-vous si vous avez déjà un compte.

• Complétez le formulaire de participation et téléchargez les éléments suivants :

- **Votre (ou vos) preuve(s) d'achat(s) ou de location** (facture(s), ticket(s) de caisse, contrat(s) ou première(s) facture(s) de location) (ou sont entourés (ou les) prix, la (ou les) référence(s) du ou des produits acheté(s) ou loué et la (ou les) date(s) d'achat(s)/location effective(s) qui peuvent être différentes de la date d'émission de la facture ou de livraison).

- **Une photo lisible de l'étiquette (ou des étiquettes) blanche(s)** de votre (ou vos) produit(s), préalablement découpée(s) sur laquelle (ou lesquelles) figurent le code-barres à 13 chiffres et le numéro de série commençant par S/N (chiffres et lettres).

- **Une photo lisible de l'étiquette (ou des étiquettes) signalétique(s)** de votre (ou vos) produit(s) qui se trouve(nt) au dos de votre (ou vos) produit(s), et sur laquelle (ou lesquelles) figurent les mêmes informations (code barre et numéro de série). **Les codes-barres et numéro de série doivent être identiques à ceux présents sur l'étiquette blanche.**

- **Une photo de votre RIB** où apparaissent vos coordonnées personnelles ainsi que vos IBAN et BIC²⁾.

• Puis validez votre participation en ligne **au plus tard le 8 mars 2022 inclus**.

Vous recevrez alors un email de confirmation de votre participation.

Tout dossier envoyé par voie postale ne sera pas traité et ne pourra faire l'objet d'un remboursement.

3 CONFIRMATION DE DOSSIER

Si votre dossier respecte les conditions de l'offre, vous recevrez un remboursement par virement bancaire dans un délai de 4 semaines. Notez que votre établissement bancaire peut mettre en moyenne 3 jours ouvrés pour le faire apparaître sur votre compte. Tout dossier illisible, incomplet, frauduleux, ne respectant pas les conditions de l'offre ou soumis après le **08 mars 2022 minuit** sera considéré comme non conforme et sera définitivement rejeté. En outre, en cas de tentative de fraude ou de fraude avérée, vous ne pourrez plus bénéficier de futures offres de remboursement de la part de Samsung pendant 3 ans.

Pour suivre le traitement de votre dossier, rendez-vous sur le site www.samsung.com/fr/offer, sélectionnez l'offre « SAMSUNG L'alliance parfaite de l'image et du son » et cliquez sur « Suivre ma participation »

¹⁾ À savoir la France Métropolitaine, les DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et COM zone euro uniquement (Saint-Pierre-Et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin). Si vous êtes établi en DROM (zone euro), votre banque est susceptible de prélever une commission.

²⁾ L'établissement bancaire doit se situer sur le territoire d'un des pays membres de la zone SEPA (« Single Euro Payments Area ») incluant notamment l'Union européenne. Sont membres de la zone SEPA (« Single European Payments Area ») tous les pays de l'Union européenne, ainsi que l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse, la république de Saint Marin et Monaco. Pour toutes questions sur cette promotion, contactez-nous par chat, mail ou téléphone au 01 48 63 00 00 (appel non surtaxé - du lundi au samedi, de 9h à 20h).

En participant à l'offre, vous acceptez que les informations collectées soient enregistrées et traitées par Samsung Electronics France et ses prestataires aux fins de la gestion de l'opération, dans les conditions décrites dans la Politique de confidentialité de Samsung <http://www.samsung.com/fr/info/privacy>. Elles sont conservées pendant la durée nécessaire à la finalité de ce traitement + 2 ans. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Vous avez également le droit de vous opposer aux traitements réalisés ou d'en demander la limitation. Vous pouvez exercer vos droits en faisant la demande sur <http://www.samsung.com/request-desk>.